

■ **DS Air Sàrl**, à Villars-Sainte-Croix (FOSC du 10.04.2002, p. 15). Statuts modifiés le 3 mai 2002. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 30'000. Capital social entièrement libéré: CHF 30'000. Nouvel associé-gérant avec signature collective à deux: Jean-Marc Colomb, de Saint-Aubin-Sauges, à Echandens, avec une part de CHF 10'000. Frédéric Strittmatter et Jean-Luc Ducret signent désormais collectivement à deux.
Journal no 5004 du 17.05.2002
(00482118 / CH-550.1.029.254-9)